



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Urethane Resin 45, 60, 80

Numéro de matière 105101

Page:

1 de 9

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Urethane Resin 45, 60, 80

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résine pour colle à 2 composants
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA
WWW: www.weicon.ca
E-mail: info@weicon.ca
Téléphone: +1-519-896-5252
Télécopie: +1-519-896-5254
Service responsable de l'information:
Product-Safety-Department
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide
Couleur: translucide
Odeur: caractéristique
Classification: Acute Tox. 4 (par inhalation); Eye Irrit. 2A; Resp. Sens. 1; Skin Sens. 1; Carc. 2;
Symboles de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible de provoquer le cancer.

Urethane Resin 45, 60, 80

Numéro de matière 105101

Page:

2 de 9

Conseils de prudence:

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

Des symptômes respiratoires peuvent encore se manifester plusieurs heures après une exposition excessive.

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Préparation uréthane

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 37273-56-6	Poly(oxy(méthyléthane-1,2-diyl), alpha-hydro-oméga-hydroxy- , polymère avec le 2,4-diisocyanato-1- méthylbenzène	50 - 99.99 %	Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1.
CAS 28182-81-2	Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère	2.5 - 9.99 %	Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Sens. 1. STOT SE 3.
CAS -	Oligomères de diisocyanate d'hexaméthylène	1 - 2.499 %	Acute Tox. 3 (par inhalation). Skin Sens. 1. STOT SE 3.
CAS 584-84-9	2,4-Diisocyanate de toluylène	0.1 - 0.99 %	Acute Tox. 1 (par inhalation). Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. Resp. Sens. 1. Skin Sens. 1. Carc. 2. STOT SE 3. Aquatic Chronic 3.

4. Premiers secours

Informations générales:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
En cas d'inhalation:	Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas de problème respiratoire, appeler tout de suite un médecin. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.
Après contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de malaises, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Informations pour le médecin

des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.
Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C (c.c.)
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Agents d'extinction appropriés:	Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), acide cyanhydrique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:
Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.
Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Ne pas inspirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante.
 Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié.
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
 Informer si nécessaire les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
 Si possible laisser à l'air et faite échapper le gaz.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
 Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de denrées alimentaires.
 température de stockage: 10-40 °C. A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Indications diverses:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
584-84-9	2,4-Diisocyanate de toluylène	Canada, Alberta: OEL 8 hour	0.04 mg/m ³ ; 0.005 ppm
		Canada, Alberta: OEL Ceiling	0.1 mg/m ³ ; 0.02 ppm
		Canada, BC: OEL Ceiling	0.01 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	0.005 ppm
		Canada, Ontario: OEL Ceiling	0.02 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	0.005 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	0.005 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	0.001 ppm
		fraction inhalable et vapeur, Peut être absorbé par la peau.	
		fraction inhalable et vapeur, Peut être absorbé par la peau.	
		OSHA: Ceiling	0.14 mg/m ³ ; 0.02 ppm

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection approprié. gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Type de gants: Caoutchouc butyle - épaisseur de couche: 0.7 mm Période de latence: >480 min Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Couleur: translucide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 300 °C (DIN 53171)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C (c.c.)
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1.1 g/mL (ISO 2811)
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: non voire peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	à 25 °C: 6750 mPa*s (ISO 9371)
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucune donnée disponible

Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues.

Possibilité de réactions dangereuses

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Conditions à éviter: A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

Matières incompatibles: Aucune donnée disponible

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), acide cyanhydrique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Acute Tox. 4 (par inhalation) = Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Resp. Sens. 1 = Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Carc. 2 = Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Urethane Resin 45, 60, 80

Numéro de matière 105101

Page:

7 de 9

Symptômes

Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.
Des symptômes respiratoires peuvent encore se manifester plusieurs heures après une exposition excessive.

En cas d'inhalation:

Irritation des muqueuses, toux, dyspnée, bronchite, réactions allergiques.

Après contact avec la peau:

Un contact prolongé peut provoquer des effets de tannage et d'irritation.

Remarques générales

Toxicité aiguë:

Indication sur Poly(oxy(méthyléthane-1,2-diyl), alpha-hydro-oméga-hydroxy-, polymère avec le 2,4-diisocyanato-1-méthylbenzène:

DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg

Indication sur 2,4-Diisocyanate de toluylène:

DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 5000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation (vapeur): 0.47 mg/kg/1h (OECD 403)

CL50 Rat, par inhalation (brouillard): 0.107 mg/kg/4h (OECD 403)

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique: Indication sur 2,4-Diisocyanate de toluylène:

Toxicité pour la daphnia:

NOEC daphnia magna (puce d'eau géante): 1.1 mg/L/21d

Mobilité dans le sol

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0 % en poids

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Désignation technique spécifique: Non réglementé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Urethane Resin 45, 60, 80

Numéro de matière 105101

Page:

8 de 9

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Polluant marin: non

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Indications diverses

Protéger d'une trop forte humidité. Sensible à la chaleur + 40°C.

Craint le froid aux températures inférieures à + 10 °C

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver à l'écart des acides et bases.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Produit: Tous les composants de ce produits sont portés au registre TSCA des Etats-Unis.

2,4-Diisocyanate de toluylène: Carcinogen Status:
IARC Rating: not listed
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: listed
Clean Air Act:
Hazardous Air Pollutants: Code XO
SOCMI Chemical: yes
Other Environmental Laws:
CERCLA: RQ 100 lbs.
SARA Title III Section 302, EHS: TPQ 500 lbs. / RQ 100 lbs.
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 0.1% / Threshold Standard
NIOSH Recommendations:
Occupational Health Guideline: 0621

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 50 - 99.99 % Poly(oxy(méthyléthane-1,2-diyl), alpha-hydro-oméga-hydroxy-, polymère avec le 2,4-diisocyanato-1-méthylbenzène, 2.5 - 9.99 % Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère, 1 - 2.499 % Oligomères de diisocyanate d'hexaméthylène, 0.1 - 0.99 % 2,4-Diisocyanate de toluylène. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Urethane Resin 45, 60, 80

Numéro de matière 105101

Page:

9 de 9

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious) - Chronic effects

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	3
FLAMMABILITY		1
PHYSICAL HAZARD		1
		X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

26/fevr./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.